



SYNDICAT DES COPROPRIÉTAIRES DE LA TOUR NOTRE-DAME

Procès-verbal Réunion du conseil d'administration 3 juin 2020, 19 h, Réunion virtuelle (Zoom)

Présences (membres du C.A.):

Mme Violette Jacques - Présidente
M. Calin Ion Lumperdean - Vice-président
Mme Karine Papikyan - Secrétaire
Mme Amy Ng - administratrice

Autres présences:

M. Nicholas Girard - Gestion Allumettières
M. Sean Depatie - Depatie Beauchemin (point 5 seulement)
M. Jean-François Robert - Comité d'infrastructure (point 5 seulement)

La réunion est présidée par Mme Jacques

Ordre du jour	Information / Décisions / Recommandations	Action / Suivi
1 - Ouverture de la séance	À 19 h 23 la séance est ouverte.	
2 - Adoption de l'ordre du jour	Sur une proposition de M. Lumperdean, appuyée par Mme Jacques, l'ordre du jour est adopté.	
3 - Approbation des procès-verbaux des réunions du C.A. du 20 mai 2020.	Le procès-verbal sera approuvé à la prochaine réunion.	Préparer des versions « pour signature » pour l'ensemble des procès-verbaux (gestionnaire)



4 - AGA 2020	4A - Contenu Les membres discutent des points à couvrir dans le contexte d'une AGA virtuelle et ce, en vue de produire l'ordre du jour. Les membres souhaitent que l'AGA puisse avoir lieu en juillet 2020. 4B - Message aux copropriétaires Il n'y a plus lieu de consulter les copropriétaires sur la possibilité de tenir une AGA en mode virtuel puisque le gouvernement a publié un décret qui autorise les syndicats à organiser ce genre de réunion. 4C - Vision de la TND Les membres révisent un document relatif à la « vision de la Tour », lequel a été produit précédemment. Ce document sera mis à jour d'ici à l'AGA.	Réviser le document de « la vision de la TND » (membres du C.A.)
5 - Réparation dans le garage	M. Beauchemin résume la rencontre du 27 mai 2020 en présence des soumissionnaires. Il répond ensuite aux questions des membres. Les décisions suivantes sont prises: • Le syndicat maintient le cap sur l'approche en trois phases plutôt que d'opter pour une réfection complète en une seule phase.	

5 - Réparation dans le garage	• La réfection des colonnes du niveau SS-02 sera incluse. • Le phase 1 du projet devra être terminée avant le 31 octobre 2020 • Les soumissionnaires auront jusqu'au 17 juin 2020 pour faire parvenir leurs soumissions. Une discussion porte sur la surveillance des travaux. M. Beauchemin propose quelques proches et reviendra au C.A. avec des estimations de coûts associées à chacune d'elles.	
6 - Budget 2020	Les membres poursuivent l'analyse du budget et demandent certains changements au gestionnaire. La question de l'échéancier relatif au paiement de la cotisation spéciale fait l'objet de discussions. Aucune décision n'est prise pour l'instant. Il est convenu que les membres analyseront le budget une dernière fois et que la version financée sera approuvée à la prochaine réunion.	Analyser le budget d'ici à la prochaine réunion (membres du C.A.)
7 - Contrat de l'homme à tout faire	On délibère sur les tâches de l'homme à tout faire et les modalités contractuelles. Les membres approuvent le contrat tel que proposé. On souligne le caractère « sur demande » du contrat et le fait que le syndicat pourra mettre un terme à l'entente à tout moment si les résultats ne sont pas satisfaisants.	



7 - Contrat de l'homme à tout faire (suite)	Il est entendu que le premier projet qui lui sera attribué sera la réfection de l'unité 103.	Octroyer le contrat et coordonner le travail (gestionnaire)
8 - Programme de financement du RGCQ	Le gestionnaire présente les grandes lignes du programme. Bien que le programme ne réponde pas à un besoin immédiat du syndicat, les membres en prennent bonne note et pourraient y avoir recours éventuellement.	
9 - Varia	Aucun point n'est soulevé.	
10 - Date et heure de la prochaine réunion	La prochaine réunion aura lieu le 17 juin 2020 à 19 h	
11 - Levée de la réunion	La réunion est levée à 22 h 10	

Mme Violette Jacques - Présidente

Mme Karine Papikyan - Secrétaire